

Intitulé projet :***Aménagement des points noirs en matière de sécurité routière dans la commune*****Description succincte du projet**

Le projet vise à sécuriser par différents aménagements et travaux les points noirs identifiés en matière de sécurité routière.

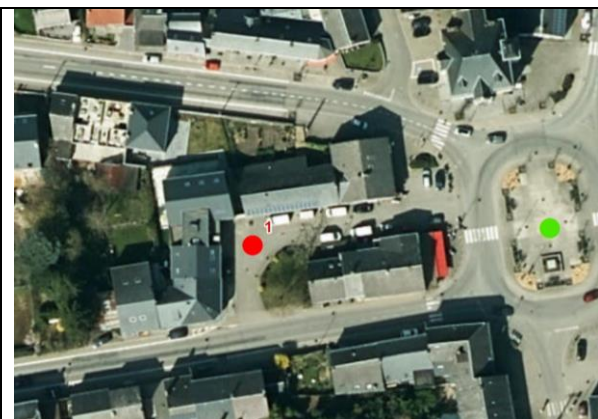
Les développements ci-après reprennent l'ensemble de ces lieux avec mention des solutions envisagées pour régler la problématique identifiée.

Dès à présent, il convient de mentionner qu'une priorité a été déterminée. Il s'agit de la liaison utilitaire « Halma-Wellin ». Celle-ci a donc fait l'objet d'une analyse plus fine et d'une estimation financière.

Notons également que certains points noirs sont traités dans des fiches d'aménagement plus global, à savoir :

- Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal (fiche M.1.02) pour la sécurisation de la traversée de la N40 à hauteur de Froidlieu (projet Interreg « Ardenne Cyclo »).
- Aménagement et sécurisation des abords de l'école de Lomprez (fiche M.2.04).
- Aménagement des espaces publics autour de l'église de Lomprez (fiche M.2.08).

Wellin (points noirs n°1 à 7)



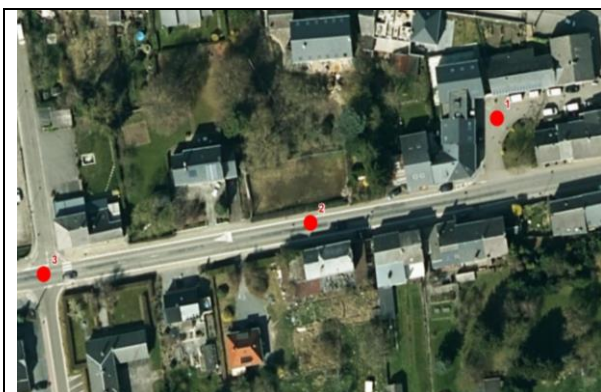
Localisation : Rue Au Boni.

Problématique : Stationnement sauvage et visibilité réduite.



Solutions envisagées :

- Marquer les emplacements de stationnement (pavés de couleur aux angles).
- Installer des potelets pour interdire le stationnement le long de la rue de Gedinne.



Localisation : Rue de Gedinne (N835).

Problématique : Vitesse excessive et insécurité des usagers faibles (conflit avec le stationnement).



Solutions envisagées :

- Mettre 2 places de stationnement à durée limitée (15') devant la librairie.
- Supprimer le stationnement du côté gauche en venant de Gedinne.
- Aménager un cheminement piéton (1,5 m) du côté gauche en venant de Gedinne.



Localisation : Avenue Fort-Mahon.

Problématique : Carrefour peu sécurisé, insécurité des usagers faibles (conflit avec le stationnement) et faible visibilité.



Solutions envisagées :

- Mettre les panneaux à 2,5 m de hauteur.
- Déplacer le passage pour piéton de l'autre côté du carrefour vers Gedinne (continuité avec le trottoir de l'avenue Fort-Mahon et meilleur éclairage) et ajouter un panneau « crayon » signalant le passage des écoliers.
- Délimiter une seule place de parking devant la maison située à côté du funéraire.
- Prolonger le trottoir de l'avenue Fort-Mahon sur toute sa longueur.
- Instaurer une zone 30 « intelligente » (panneaux lumineux).



Localisation : Rue Paul Dubois.

Problématique : Circulation importante et vitesse excessive



Solutions envisagées :

- Compléter les aménagements existants par des systèmes ralentisseurs.
- Aménager le carrefour avec la rue des Houchettes et la rue Lomprenz d'En-Haut (plateau ou resserrement).



Localisation : Rue des Houchettes.
Problématique : Vitesse excessive dans la partie haute de la rue (ralentisseurs existants à proximité de l'école).



Solutions envisagées :

- Mettre en place des systèmes ralentisseurs au début de la rue venant d'Halma.



Localisation : Rue de Beauraing (N40)
Problématique : Vitesse excessive et insécurité des usagers faibles.



Solutions envisagées :

- Aménager un cheminement piéton (1,5 m).
- Accentuer le marquage au sol.



Localisation : Rue de la Station (N40).
Problématique : Circulation importante, vitesse excessive (notamment non-respect de la zone 30) et insécurité des usagers faibles.



Solutions envisagées :

- Accentuer le marquage du passage en zone 30 afin de donner un sentiment de rétrécissement (panneaux lumineux).
- Améliorer encore l'éclairage du passage piéton devant l'école.
- Aménager une voie lente entre le carrefour d'Halma et la Grand Place (piste cyclable unidirectionnelle des 2 côtés de la voirie puis marquage au sol d'une bande suggérée en se rapprochant du centre pour maintenir le stationnement).
- Aménager une bande de tourne à gauche délimité par 2 îlots centraux au niveau de la pharmacie et du Carrefour/Action).

Froidlieu (point noir n°8)



Localisation : Rue de Beauraing (N40).
Problématique : Vitesse excessive, dangerosité du carrefour (manque de visibilité) et absence de sécurisation aux arrêts de bus.



Solutions envisagées :

- Placer des panneaux de signalisation indiquant le carrefour ainsi qu'avant le virage en venant de Wellin.
- Poser un éclairage public près de l'arrêt de bus.
- Sécuriser l'arrêt de bus (abribus).
- En lien avec le projet « Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal (fiche M.1.02) ».

Lomprez (points noirs n°9 et 10)



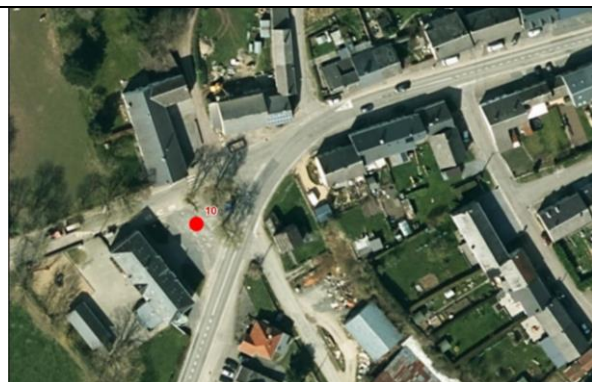
Localisation : Carrefour Grand'Rue (N835) / Rue Croix Sainte-Anne.

Problématique : Vitesse excessive et manque de visibilité.



Solutions envisagées :

- En lien avec le projet de la DGO1 (rénovation de la N835 en mars 2018).
- En lien avec le projet « Aménagement des espaces publics autour de l'église de Lomprez » (fiche M.2.08).
- Intégrer la voirie régionale dans les aménagements des espaces publics.
- Interdire le stationnement de part et d'autre du carrefour le long de la Grand'Rue.
- Envisager le déplacement / remplacement du poteau électrique.



Localisation : Ecole (N835 et chemin de Sohier).

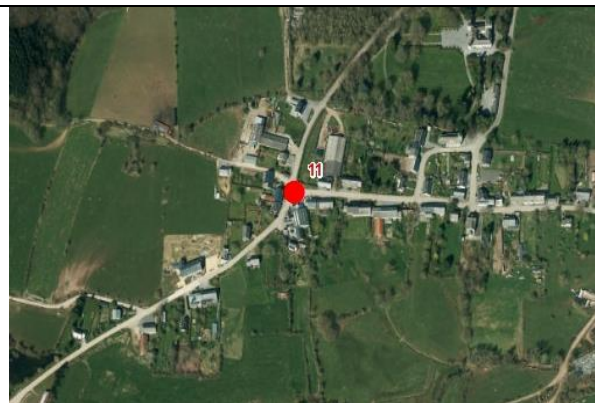
Problématique : Manque de sécurité, vitesse excessive et stationnement sauvage et peu sûr.



Solutions envisagées :

- En lien avec le projet de la DGO1 (rénovation de la N835 en mars 2018).
- En lien avec le projet « Aménagement et sécurisation des abords de l'école de Lomprez » (fiche M.2.04)
- Resserrer et redresser le carrefour et déplacer le passage pour piéton pour l'éloigner du carrefour.
- Réorganiser l'espace devant l'école (circulation et stationnement) en maintenant le monument.
- Aménager l'espace communal devant la ferme Remy en parking et y créer un cheminement sécurisé.
- Améliorer l'éclairage.

Sohier (point noir n°11)



Localisation : Rue Haute.

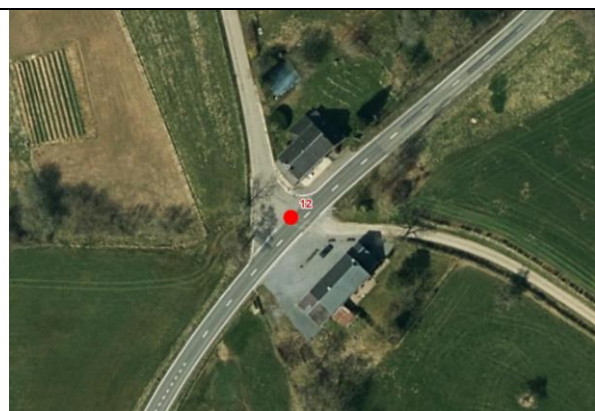
Problématique : Vitesse excessive et mauvaise visibilité.



Solutions envisagées :

- Resserrer le carrefour pour limiter la vitesse en traversée de village.

Fays-Famenne (point noir n°12)



Localisation : Carrefour N835.

Problématique : Dangerosité du carrefour.



Solutions envisagées :

- Réduire la vitesse à 70 km/h.
- Installer une pré-signalisation du carrefour sur la route régionale.
- Ajouter un point d'éclairage en venant de Wellin.

Chanly (point noir n°13)



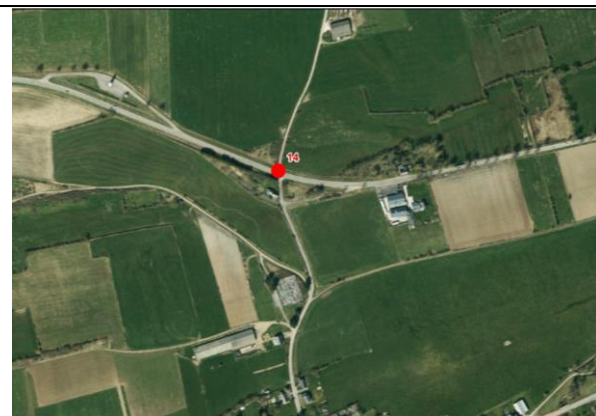
Localisation : Carrefour Rue du Couvent / rue de la Boverie.
Problématique : Mauvaise visibilité.



Solutions envisagées :

- Supprimer l'îlot central et réduire la largeur du carrefour (simplification de la configuration).
- Modifier la signalisation routière en conséquence.

N40 (point noir n°14)



Localisation : N40 – Carrefour de Lomprez.
Problématique : Vitesse excessive et mauvaise visibilité.



Solutions envisagées :

- Déplacer le carrefour en utilisant l'ancien tracé de la voirie régionale.

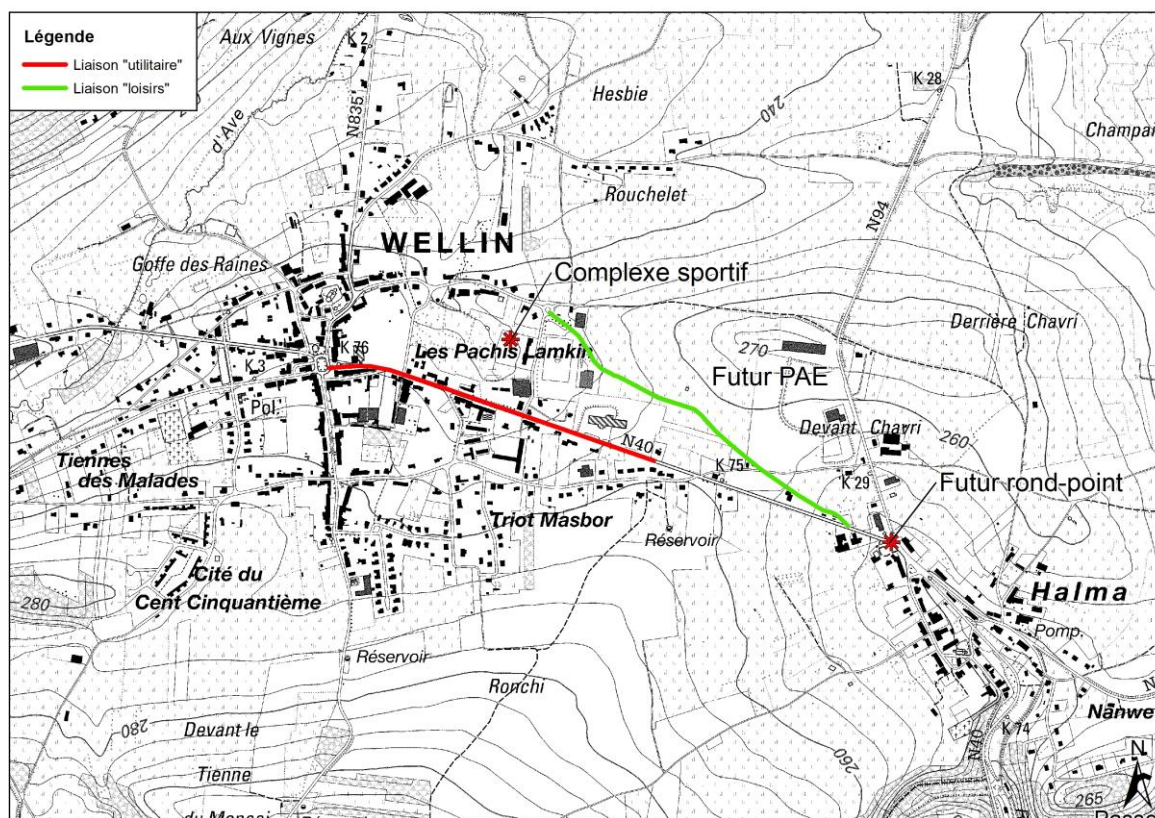
Projet prioritaire – Connexion « Halma - Wellin »

Pour la liaison « Halma-Wellin », des solutions différenciées sont proposées en fonction de l'utilité de la voie lente.

En effet, la connexion vers le centre de Wellin depuis les commerces existants (Carrefour, Action, pharmacie, etc.) joue un rôle de liaison utilitaire.

Tandis que la connexion concernant la partie vers le village d'Halma constitue plus une connexion de loisirs. Elle fait donc partie de la fiche-projet relative « Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal ».

Une jonction entre ces 2 connexions (utilitaires et loisirs) pourra être prévue.



La solution proposée est d'aménager une piste cyclable unidirectionnelle des 2 côtés de la voirie lorsque l'emprise du domaine public est suffisante. En se rapprochant du centre de Wellin (à hauteur du passage pour piétons près de l'école de la FWB), l'espace n'est pas suffisant pour concilier cet aménagement et le maintien nécessaire de stationnement. Une bande suggérée par marquage au sol sera donc appliquée.

Justification du projet

La commune de Wellin est traversée par plusieurs voiries régionales. Ces traversées par des voiries de transit entraînent un sentiment d'insécurité routière auprès des habitants, notamment pour les modes de déplacements doux. Ce sentiment d'insécurité routière existe également le long de certaines voiries communales de liaisons.

La population a donc émis le souhait de mettre en place des dispositifs de sécurisation, ce qui permettra de rendre plus sécurisé les déplacements vers les points d'intérêt (écoles, commerces...) et favorisera une meilleure convivialité. Cette demande a été relayée par la CLDR et faisait déjà partie de l'ancien PCDR (groupe de travail thématique et visite de terrain avec notamment l'ancien IBSR).

Par ailleurs, la mise en œuvre prioritaire de la liaison le long de la N40 a tout son sens puisqu'elle permet de connecter le centre de Wellin aux commerces et aux services, de manière douce. Le projet va donc également participer à l'attractivité des commerces tout en diminuant l'empreinte écologique (diminution du recours à la voiture).

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 4. Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique
---	---------------------------------------------------------------------------------------

Objectif secondaire

✓	Objectif 3. Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux, aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs
✓	Objectif 6. Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales
✓	Objectif 10. Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles et d'économie sociale

Lien avec le fil rouge : Communication, mobilisation et partenariats

Communication	Mise en place d'une importante campagne de communication tout au long de l'élaboration du projet : articles dans le bulletin communal, visite de terrain avec la CLDR, inauguration, etc.
Mobilisation	Valorisation et poursuite de l'important travail mené par la CLDR depuis le PCDR précédent
Partenariat	Solutions proposées émanant d'une concertation des différents acteurs gravitant autour de la sécurité routière

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★ Renforcement de la convivialité par la sécurisation de l'espace public	★★★ Renforcement du recours aux modes doux	★ Connexion facilitée vers les commerces

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

Projet prioritaire – Connexion « Halma – Wellin »

- Localisation : Rue de la Station (N40)
- Statut de propriété : Voirie régionale
- Statut au plan de secteur : Zone d'habitat à caractère rural

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Wellin
- Partenaire(s) : DGO1 et AWSR
- Source(s) de financement : DGO3-DR, FRIC et DGO1

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire afin de répondre aux demandes récurrentes des habitants. La liaison « Halma-Wellin » a cependant été définie comme la priorité.

- État du dossier

Nombreuses réunions spécifiques dans le cadre du PCDR
Visite des lieux avec la DGO1 et l'IBSR (aujourd'hui AWSR)

- Programme des travaux

Réalisation des différents travaux

- Planification

Coordination avec la DGO1 pour les aménagements concernant des voiries régionales
Réalisation des travaux par phases en fonction des priorités identifiées et des opportunités

- Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet (permis, DGO1, etc.)

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Concertation des habitants et des usagers

Estimation globale du coût

Projet prioritaire – Connexion « Halma – Wellin »

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Marquage au sol (bande suggérée)	25.200 €	DGO3-DR
- Piste cyclable	100.800 €	FRIC
- Total	126.000 €	DGO1
- Frais accessoires (honoraires divers)	6.300 €	
- TVA	27.783 €	
Total (TFC)	160.083 €	

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Réalisation de la liaison « Halma – Wellin »	1	Commune de Wellin

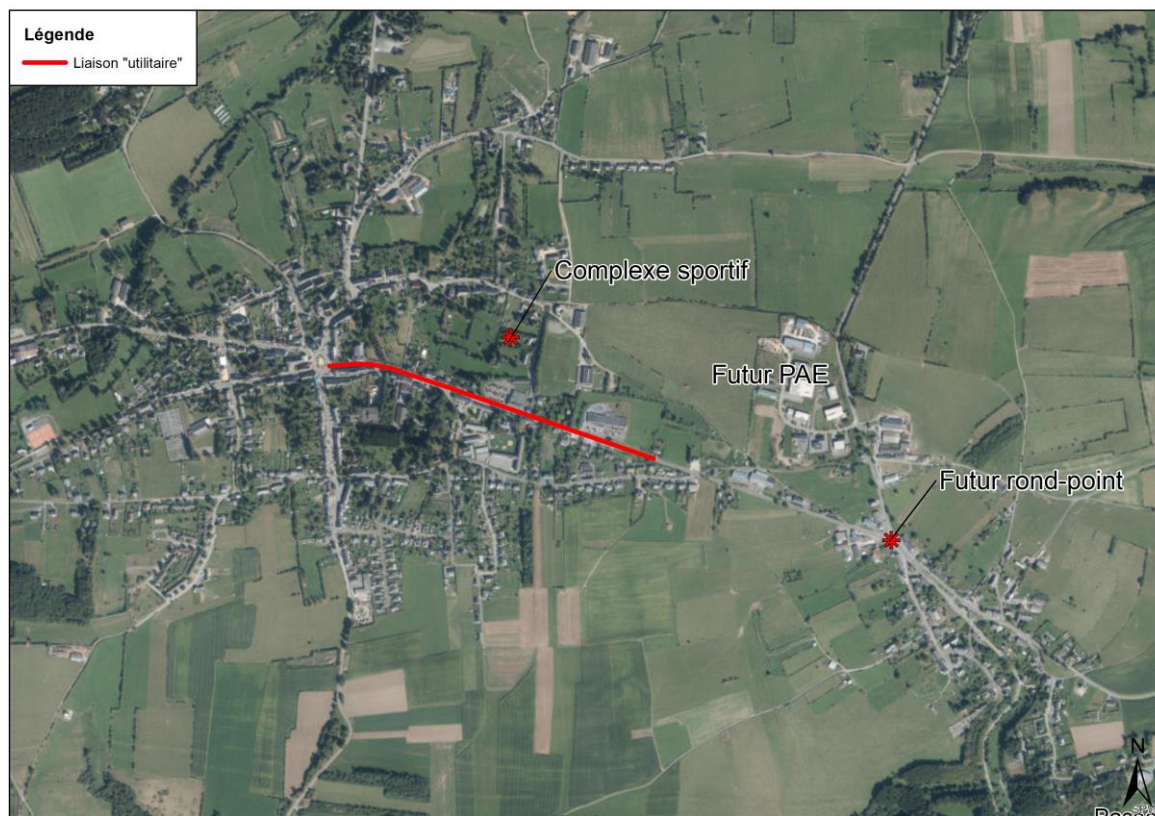
- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Points noirs aménagés	1 par an	Commune de Wellin

Annexes

Projet prioritaire – Connexion « Halma – Wellin »

- Plan de situation



■ Dossier photographique

